

Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le : 29/06/16

DEPARTEMENT DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20160620-lmc193017-DE-1-1

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du lundi 20 juin 2016

**POLITIQUE A01 ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE
ADHESION DU DÉPARTEMENT A L'ASSOCIATION
DES DÉPARTEMENTS DE L'AXE SEINE**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et le décret n° 2015-687 du 17 juin 2015 relatif à la convention de délégation de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales prévue par l'article L. 1111-8-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association et son décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi ;

Vu le projet Grand Paris qui a mis en exergue l'intérêt d'un développement intégré de l'Axe Seine, Paris - Les Yvelines – Rouen - Le Havre, pour bâtir une métropole dynamique et attractive, ouverte sur sa façade maritime et connectée aux grands réseaux d'échanges mondiaux ;

Vu les statuts de l'association des Départements de l'Axe Seine ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

Sa Commission Aménagement du territoire et Affaires rurales entendue ;

Considérant qu'au sein de cet axe, les Yvelines occupent une position stratégique au carrefour de la métropole dense et des régions normandes et disposent d'un potentiel de développement important à valoriser pour servir cette ambition et asseoir durablement le renouveau de la Vallée de la Seine ;

Considérant que le Conseil départemental est de longue date mobilisé pour le renouveau économique, urbain et environnemental de ce territoire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les statuts de l'association des Départements de l'Axe Seine, figurant en annexe de la présente délibération.

AUTORISE le Président du Conseil départemental à signer les statuts de l'association des Départements de l'Axe Seine.

DÉCIDE d'adhérer à l'Association des Départements de l'Axe Seine.